

# Une crise parlementaire aux Etats-Unis

Washington, 20 mars. — Dans une séance mémorable de la Chambre des représentants des Etats-Unis a mis fin à la dictature de son président, en adoptant une majorité de quarante voix la motion Norris, qui tend à la création d'une commission des règlements, composée des membres de la majorité et de la minorité à l'exclusion du speaker.

A midi, hier, la salle et les tribunes étaient remplies pour assister au duel entre le président Joe Cannon et les dissidents du parti républicain allié à l'opposition démocrate.

L'entrée de l'« oncle Joe » est saluée par les acclamations des républicains loyalistes. Le chaplain récite la prière qui ouvre toutes les séances : « Unissez-vous, Seigneur, dans la paix et l'amour. » Et la bataille commence.

Le président Cannon donne lecture de l'ordre du jour des dissidents et déclare qu'il ne sera pas mis en délibération. Les dissidents protestent ; ils en appellent à la Chambre de cette décision et remportent une première victoire : 162 voix contre 160.

L'ordre du jour Norris lui-même, mis aux voix, est adopté par 193 voix contre 153.

Les plus acharnés d'entre les membres de l'opposition votent pour leur propre vote jusqu'au bout et exécuter sur le champ l'« oncle Joe », détrôné. Un démocrate dépose, au milieu d'un vacarme épouvantable, un nouvel ordre du jour déclarant vacant le fauteuil présidentiel et demandant l'élection d'un gouverneur provisoire.

M. Cannon déclare qu'il ne s'oppose pas à ce qu'on mette en délibération cet ordre du jour exigeant sa démission.

On demande l'ajournement, qui est repoussé dans une tempête de vociférations.

M. Cannon est temporairement renversé par le président M. Tawney, du Minnesota, au milieu de frénétiques applaudissements, et la déclaration de vacance de ce fauteuil est mise aux voix. Par 191 voix contre 155, l'ordre du jour réclamant la démission immédiate de M. Cannon est repoussé.

M. Cannon déclare qu'il ne s'oppose pas à ce qu'on mette en délibération cet ordre du jour exigeant sa démission.

On demande l'ajournement, qui est repoussé dans une tempête de vociférations.

M. Cannon est temporairement renversé par le président M. Tawney, du Minnesota, au milieu de frénétiques applaudissements, et la déclaration de vacance de ce fauteuil est mise aux voix. Par 191 voix contre 155, l'ordre du jour réclamant la démission immédiate de M. Cannon est repoussé.

# Un scandale judiciaire

ON ARRETE LE JUGE DE PAIX DE CRUZY-LE-CHATEL

Tonnerre, 20 mars. — A la suite du détournement du titre de cent francs de rente française à Cruzy-le-Châtel, dont nous parlons d'autre part, le juge de paix, inculpé de détournement, a été mis en état d'arrestation ce matin et écroué à la prison de Tonnerre.

Le Parquet perquisitionna cet après-midi à Cruzy-le-Châtel.

Le greffier Lafay a été également arrêté. Le juge de paix a répété qu'il ne voulait pas s'approprier le produit des valeurs, mais qu'il cherchait à avantager son greffier, héritier dans la succession où eut lieu l'apportionnement des scellés.

Le greffier affirme qu'il n'a jamais suggéré une idée pareille au juge de paix.

Ce dernier, qui est infirme et ne peut pas marcher, sera placé en surveillance à l'hôpital.

Cette affaire cause une grande émotion dans le canton de Cruzy-le-Châtel.

Le juge de paix est originaire de La Ferté-sous-Journe.

Il est âgé de 43 ans. Il était juge de paix depuis 1902.

# Les troubles de La Guadeloupe

Pointe-à-Pitre, 20 mars. — L'entrevue civil du maire de Pointe-à-Pitre a eu lieu sans incident, après l'autopsie.

Lors de l'écroulement, des personnes qui se trouvaient dans une maison en face de la Caserne ont été blessées.

La mairie a été transformée en ambulance. Le capitaine de gendarmerie fut sur les lieux et assura l'ordre.

# LES DRAMES DE LA MINE

Clermont-Ferrand, 20 mars. — Un éboulement s'est produit hier soir aux mines de Messix (Puy-de-Dôme).

Deux ouvriers ont été ensevelis : Claude Bony, soixante-cinq ans, et Joseph Laverge, trente-quatre ans.

Le sauvetage a été aussitôt organisé et Laverge a été retiré vivant, mais grièvement blessé.

On poursuit le sauvetage de Bony, mais sans grand espoir de le mener à bien.

# Une affaire d'espionnage

Berlin, 20 mars. — A la suite de l'arrestation sur territoire badois d'un sujet allemand habitant Bâle et soupçonné d'espionnage, des agents de la police badoise firent à Bâle même une enquête, y procédèrent à des auditions. Les noms de témoins et des procès-verbaux.

Le gouvernement fédéral suisse a adressé à l'office impérial des affaires étrangères à Berlin une protestation contre cette violation du territoire de la Confédération.

# Un train arrêté par des paysans

Athènes, 20 mars. — Cinq cents paysans ont tenté d'arrêter un train à une station près de Larissa ; ils ont cassé les vitres des wagons.

La troupe est intervenue et a fait feu ; il y a eu cinq tués et une quinzaine de blessés. Les autres paysans se sont dispersés ; une centaine d'entre eux se sont dirigés vers Larissa où ils se sont livrés à une démonstration d'insultes. Les cavaliers les ont dispersés. D'autres officiers ont reçu des contusions. L'ordre a été promptement rétabli.

Une réunion tenue après ces incidents, à Larissa, s'est passée dans un ordre complet.

# Un industriel tué

Aulun, 20 mars. — M. Bouchoux, industriel, âgé de 65 ans, était occupé dans son usine lorsqu'une planche violemment projetée par l'outilage mécanique est venue le frapper au bas-ventre.

Transporté sans connaissance à son domicile, le blessé a succombé peu de temps après.

# LA CRISE GRECQUE

Athènes, 20 mars. — Le premier ministre a conféré avec MM. Théotokis et Rialis, au sujet de nombreuses difficultés pendantes.

Le ministre des cultes a conféré également avec le colonel Zorbas, auquel il a promis d'exaucer les vœux de la Ligue militaire.

LA LIGUE MILITAIRE

Athènes, 20 mars. — Plus de deux cents

# Le sauvetage des sous-marins

Rochefort, 20 mars. — Ce soir, dans le port de Rochefort, un ouvrier de l'arsenal nommé Fougeroux, a expérimenté, en présence du préfet maritime, un appareil de sauvetage pour sous-marins.

Les expériences ont été faites avec un sous-marin, seront renouvelées prochainement à Paris devant une commission nommée par le ministre.

# Les cambrioleurs à Lille

En rentrant dimanche vers 9 heures et demie du soir à sa villa « Charles et Berthe », située rue d'Abanis, M. Dubois ne fut pas surpris de constater que pendant son absence des individus avaient mis sa maison au pillage.

Après s'être introduits dans le jardin en se servant d'une échelle pour escalader le mur de clôture, les malfaiteurs étaient allés dans la villa par la porte d'abandonnée dont la clef se trouvait dans la serrure.

Une fois dans la maison, ils fouillèrent tous les meubles et les armoires, jetant le contenu sur le plancher.

Le lit de M. Dubois fut également complètement bouleversé.

En désordre inimaginable régnait dans toutes les pièces de la maison.

Dans leur hâte à s'enfuir les malfaiteurs, d'après les déclarations de M. Dubois, se sont retirés sans rien emporter.

M. Videt, commissaire de permanence a ouvert une enquête.

# Violent incendie à Lambersart

Au moment de mettre sous presse, nous apprenons que les pompiers de Lille sont réquisitionnés pour se rendre à Lambersart, où un violent incendie a éclaté chez M. A. Cauche, épicière, 40 avenue Beaugourt, et en raison de la violence du feu, on redoutait la destruction complète de l'immeuble.

# DANS LA REGION

## Chez les Cantonniers du Nord

Hier a eu lieu l'assemblée générale annuelle de l'A. A. des Cantonniers du Nord.

A midi, deux cents membres environ de l'Association étaient réunis dans la salle Chéron, rue Jean-Roisin, sous la présidence de M. Moreau, président de l'Association Amicale.

Après avoir entendu le compte-rendu des travaux de la commission et des résultats obtenus, l'assemblée vota contre une proposition d'affiliation de l'Association du Nord à la Fédération Nationale.

Ensuite, les membres présents procédèrent ainsi qu'il suit, au renouvellement du bureau :

Président : M. Pierre Moreau, de Douchy. — Vice-présidents : Arthur Bogard, d'Haverskerque et Alfred Cappelle, de Marquand-Ostrevant. — Trésorier : Louis Delgrange, de Bruille-Marchiennes. — Secrétaire : Parent, de Bouchain. — Membres : Dutilleul, de Fresnes. — Farinaux, de Salomé. — Mouton Victorien, de Sainte-Ollive-Cambrai. — René Hilde, d'Armentières. — René Douas, de Jézeau. — Jean-Baptiste Deloffre, de Valenciennes. — Bourgeois, de Merville. — Delbecq, de Balilleu.

Le président de l'Association, M. Moreau, prononça un discours par lequel il fit appel aux cantonniers pour qu'ils viennent nombreux se presser sous la bannière de l'Association.

Il espère voir, l'année prochaine, la totalité des cantonniers groupés pour leurs revendications qu'ils poursuivront d'une façon ferme et respectueuse.

Après le discours du président de la société de Secours-Mutuels des Cantonniers, M. Moreau, au nom de l'Association Amicale des Cantonniers, le remercia d'avoir insisté en sa faveur auprès du Conseil Général et d'avoir obtenu une somme de 4.000 francs pour l'amélioration de la société.

Puis, l'assemblée vota de féliciter M. Stoclet, ingénieur en chef, ainsi qu'à Messieurs les Conseillers généraux, pour leur dévouement à la cause des Cantonniers.

Les Cantonniers du Nord se séparèrent ensuite en se donnant rendez-vous pour l'année prochaine.

## A MARCO-EN-BARCEUL

Une octogénaire brûlée vive

Mme veuve Merlevalde, âgée de 80 ans, demeurant avec son fils rue de la Vieilles-Chapelle, au Pont, était occupée dimanche à préparer son dîner lorsqu'en mettant du charbon dans le poêle, la pauvre femme qui est presque aveugle ne s'aperçut pas que le mouchoir qui lui couvrait la poitrine s'était enflammé.

Ce n'est qu'au contact du feu que Mme Merlevalde se rendit compte de ce qui se passait et se précipita vers la porte pour appeler au secours. Un voisin, M. Emile Debewer accourut à son secours et réussit à éteindre les flammes en lui jetant un seau d'eau sur le corps.

Mme Merlevalde qui porte de profondes brûlures à la poitrine et à la figure, a été transportée d'urgence à l'hôpital de Maroq.

En présence de l'état grave de la pauvre femme et considérant son grand âge, il est à craindre qu'elle succombe à ses cruelles brûlures.

## La neige

Chalon-sur-Saône, 20 mars. — La neige est tombée cette nuit sur la région. Les montagnes en sont recouvertes. Le froid est sévère.

## La percée des Vosges

Paris, 20 mars. — On dément la nouvelle suivant laquelle le gouvernement français et le gouvernement allemand se seraient mis d'accord sur l'exécution possible d'un projet définitif pour la percée des Vosges. Les ministres compétents n'ont eu, jusqu'à présent, que des conversations préliminaires.

## M. Fallières à Bordeaux

Paris, 20 mars. — Le président de la République a accepté l'invitation qui lui a été faite d'assister, en septembre prochain, à la grande semaine de la Croix-Rouge, qui aura lieu à Bordeaux.

## L'accord franco-marocain

Paris, 20 mars. — On sait qu'il Mokrî s'est rendu au quai d'Orsay, pour y donner la réponse du gouvernement français aux propositions françaises concernant spécialement la question des garanties financières réclamées au Maghzen.

Nous croyons savoir, dit la « Liberté », qu'El Mokrî a déclaré que le Maghzen accepte définitivement de garantir le emprunt de 100 millions réclamé pour la garantie de l'emprunt de 100 millions.

Ces gages comprennent : en première ligne, le solde disponible du droit de douane non encore affecté à la garantie de l'emprunt de 100 millions, en second lieu, le produit d'un impôt des tabacs et les revenus des biens immobiliers du Maghzen, dans les ports soumis au contrôle.

## Elections au Conseil des Prud'hommes à Lille

Scrutin de ballottage

C'est hier, dimanche, qu'a eu lieu, dans une salle de la mairie de Lille, le scrutin de ballottage pour l'élection des patrons au conseil des prud'hommes.

Les opérations étaient présidées par M. Merchier, juge de paix, ayant comme assesseurs : Amédée Paindavaire, Douche, député, et le patron, M. Lefebvre.

La catégorie (textile), 366 inscrits ; votants, 90.

Henri Houry, 98 voix ; Serive, Loyer Antoine, 9 ; mais pour 6 ans.

2e catégorie : inscrits, 386 ; votants, 98.

Valadier, 82 voix ; Vilain, 33 ; mais, 15 ; mais pour 6 ans. Spinaert, 17 voix, élu pour 3 ans.

Metz, entrepreneur, 26 voix.

3e catégorie : inscrits, 650 ; votants, 108 ; Druet, 105 voix ; Jonquet, 104. Elus pour 6 ans.

## LES DRAMES DE L'HONNEUR

# Le Chèque

GRAND ROMAN

par Emile Bergerat

Mariette venait d'entrer, suivi de Gertrude.

Cette fois, parrai, lui jeta-t-elle, les Donadies sont quittes envers les Barbans.

Et dans une envolée de robe elle disparut, sans s'être retournée.

Le professeur s'élança vers André : dit ?

— Que s'est-il passé ?... Qui lui a dit ?

— Dans la maison, dans la main ?... Montre-moi ce papier.

— Maître, c'est un chèque, fit le jeune homme avec une joie affreuse. Puis il le plaça, le baissa et le cacha dans sa chemise.

Vous arrivez trop tard, je viens de vendre mon âme au capital !

— Oh ! le misérable ! maudit le socialiste qui le voyant partir, l'ingrat, la lâche, l'imbecile !

## QUATRIEME PARTIE

### CHAPITRE I

#### L'hôtel Donadies

L'hôtel Donadies, au parc Monceau, peut passer pour le spécimen-type de ces habitacles ploutocratiques que l'architecture moderne improvise, comme des palais de neige, aux nababs changeants du capital, de

# DANS LA REGION

## Chez les Cantonniers du Nord

Hier a eu lieu l'assemblée générale annuelle de l'A. A. des Cantonniers du Nord.

A midi, deux cents membres environ de l'Association étaient réunis dans la salle Chéron, rue Jean-Roisin, sous la présidence de M. Moreau, président de l'Association Amicale.

Après avoir entendu le compte-rendu des travaux de la commission et des résultats obtenus, l'assemblée vota contre une proposition d'affiliation de l'Association du Nord à la Fédération Nationale.

Ensuite, les membres présents procédèrent ainsi qu'il suit, au renouvellement du bureau :

Président : M. Pierre Moreau, de Douchy. — Vice-présidents : Arthur Bogard, d'Haverskerque et Alfred Cappelle, de Marquand-Ostrevant. — Trésorier : Louis Delgrange, de Bruille-Marchiennes. — Secrétaire : Parent, de Bouchain. — Membres : Dutilleul, de Fresnes. — Farinaux, de Salomé. — Mouton Victorien, de Sainte-Ollive-Cambrai. — René Hilde, d'Armentières. — René Douas, de Jézeau. — Jean-Baptiste Deloffre, de Valenciennes. — Bourgeois, de Merville. — Delbecq, de Balilleu.

Le président de l'Association, M. Moreau, prononça un discours par lequel il fit appel aux cantonniers pour qu'ils viennent nombreux se presser sous la bannière de l'Association.

Il espère voir, l'année prochaine, la totalité des cantonniers groupés pour leurs revendications qu'ils poursuivront d'une façon ferme et respectueuse.

Après le discours du président de la société de Secours-Mutuels des Cantonniers, M. Moreau, au nom de l'Association Amicale des Cantonniers, le remercia d'avoir insisté en sa faveur auprès du Conseil Général et d'avoir obtenu une somme de 4.000 francs pour l'amélioration de la société.

Puis, l'assemblée vota de féliciter M. Stoclet, ingénieur en chef, ainsi qu'à Messieurs les Conseillers généraux, pour leur dévouement à la cause des Cantonniers.

Les Cantonniers du Nord se séparèrent ensuite en se donnant rendez-vous pour l'année prochaine.

## A MARCO-EN-BARCEUL

Une octogénaire brûlée vive

Mme veuve Merlevalde, âgée de 80 ans, demeurant avec son fils rue de la Vieilles-Chapelle, au Pont, était occupée dimanche à préparer son dîner lorsqu'en mettant du charbon dans le poêle, la pauvre femme qui est presque aveugle ne s'aperçut pas que le mouchoir qui lui couvrait la poitrine s'était enflammé.

Ce n'est qu'au contact du feu que Mme Merlevalde se rendit compte de ce qui se passait et se précipita vers la porte pour appeler au secours. Un voisin, M. Emile Debewer accourut à son secours et réussit à éteindre les flammes en lui jetant un seau d'eau sur le corps.

Mme Merlevalde qui porte de profondes brûlures à la poitrine et à la figure, a été transportée d'urgence à l'hôpital de Maroq.

En présence de l'état grave de la pauvre femme et considérant son grand âge, il est à craindre qu'elle succombe à ses cruelles brûlures.

## La neige

Chalon-sur-Saône, 20 mars. — La neige est tombée cette nuit sur la région. Les montagnes en sont recouvertes. Le froid est sévère.

## La percée des Vosges

Paris, 20 mars. — On dément la nouvelle suivant laquelle le gouvernement français et le gouvernement allemand se seraient mis d'accord sur l'exécution possible d'un projet définitif pour la percée des Vosges. Les ministres compétents n'ont eu, jusqu'à présent, que des conversations préliminaires.

## M. Fallières à Bordeaux

Paris, 20 mars. — Le président de la République a accepté l'invitation qui lui a été faite d'assister, en septembre prochain, à la grande semaine de la Croix-Rouge, qui aura lieu à Bordeaux.

## L'accord franco-marocain

Paris, 20 mars. — On sait qu'il Mokrî s'est rendu au quai d'Orsay, pour y donner la réponse du gouvernement français aux propositions françaises concernant spécialement la question des garanties financières réclamées au Maghzen.

Nous croyons savoir, dit la « Liberté », qu'El Mokrî a déclaré que le Maghzen accepte définitivement de garantir le emprunt de 100 millions réclamé pour la garantie de l'emprunt de 100 millions.

Ces gages comprennent : en première ligne, le solde disponible du droit de douane non encore affecté à la garantie de l'emprunt de 100 millions, en second lieu, le produit d'un impôt des tabacs et les revenus des biens immobiliers du Maghzen, dans les ports soumis au contrôle.

## Elections au Conseil des Prud'hommes à Lille

Scrutin de ballottage

C'est hier, dimanche, qu'a eu lieu, dans une salle de la mairie de Lille, le scrutin de ballottage pour l'élection des patrons au conseil des prud'hommes.

Les opérations étaient présidées par M. Merchier, juge de paix, ayant comme assesseurs : Amédée Paindavaire, Douche, député, et le patron, M. Lefebvre.

La catégorie (textile), 366 inscrits ; votants, 90.

Henri Houry, 98 voix ; Serive, Loyer Antoine, 9 ; mais pour 6 ans.

2e catégorie : inscrits, 386 ; votants, 98.

Valadier, 82 voix ; Vilain, 33 ; mais, 15 ; mais pour 6 ans. Spinaert, 17 voix, élu pour 3 ans.

Metz, entrepreneur, 26 voix.

3e catégorie : inscrits, 650 ; votants, 108 ; Druet, 105 voix ; Jonquet, 104. Elus pour 6 ans.

## LES DRAMES DE L'HONNEUR

# Le Chèque

GRAND ROMAN

par Emile Bergerat

Mariette venait d'entrer, suivi de Gertrude.

Cette fois, parrai, lui jeta-t-elle, les Donadies sont quittes envers les Barbans.

Et dans une envolée de robe elle disparut, sans s'être retournée.

Le professeur s'élança vers André : dit ?

— Que s'est-il passé ?... Qui lui a dit ?

— Dans la maison, dans la main ?... Montre-moi ce papier.

— Maître, c'est un chèque, fit le jeune homme avec une joie affreuse. Puis il le plaça, le baissa et le cacha dans sa chemise.

Vous arrivez trop tard, je viens de vendre mon âme au capital !

— Oh ! le misérable ! maudit le socialiste qui le voyant partir, l'ingrat, la lâche, l'imbecile !

## QUATRIEME PARTIE

### CHAPITRE I

#### L'hôtel Donadies

L'hôtel Donadies, au parc Monceau, peut passer pour le spécimen-type de ces habitacles ploutocratiques que l'architecture moderne improvise, comme des palais de neige, aux nababs changeants du capital, de

# DERNIERE HEURE

(Par Services Télégraphiques et Téléphoniques Spéciaux)

## La grève du Chambon

LA BOURSE DU TRAVAIL DE SAINT-ETIENNE PREPARE LA GREVE GENERALE

Saint-Etienne, 20 mars. — L'administration de la Bourse du travail de Saint-Etienne, délibérant sur la situation des grévistes du Chambon-Fougerolles, a décidé d'organiser immédiatement, dans tout le département de la Loire, une agitation incessante dans le but de provoquer dans le plus bref délai une solidarité effective de tous les travailleurs de la région à l'égard des grévistes.

Elle invite tous les syndicats de la Loire à se préparer à une grève générale de solidarité avec les grévistes du Chambon-Fougerolles en lutte pour la défense du syndicalisme menacé.

L'appel de la Bourse du travail en faveur de la grève générale est surtout adressé aux mineurs ; ceux-ci ont, avec le comité des bouillottes de la Loire, un contrat qui expire à fin juin prochain.

Les signataires de l'appel désigneraient que les syndicats des mineurs examinent immédiatement s'il y a lieu de renouveler le contrat ou de le dénoncer et de prendre sans délai toutes les mesures qui, dans leur esprit, pourraient favoriser les grévistes du Chambon-Fougerolles.

Ceux-ci, en raison de la température, n'ont pas fait ce matin l'exode projeté sur Firminy.

## Bagarre entre conscrits

Florac, 20 mars. — A Grandrieu, chef-lieu de canton de la Lozère, quelques conscrits, malgré les protestations de leurs camarades, voulurent porter dans le cortège, à côté du drapeau tricolore, un drapeau orné d'emblèmes religieux. Les gendarmes s'y opposèrent ; ils furent malmenés par les premiers conscrits. Un ecclésiastique apparut ; il fut malmené par les jeunes gens qui ne voulaient pas de drapeau à emblèmes.

Ce ne fut pas sans peine que les gendarmes purent protéger l'abbé et rétablir le calme.

## Les troubles de La Guadeloupe

Pointe-à-Pitre, 20 mars. — L'entrevue civil du maire de Pointe-à-Pitre a eu lieu sans incident, après l'autopsie.

Lors de l'écroulement, des personnes qui se trouvaient dans une maison en face de la Caserne ont été blessées.

La mairie a été transformée en ambulance. Le capitaine de gendarmerie fut sur les lieux et assura l'ordre.

## LES DRAMES DE LA MINE

Clermont-Ferrand, 20 mars. — Un éboulement s'est produit hier soir aux mines de Messix (Puy-de-Dôme).

Deux ouvriers ont été ensevelis : Claude Bony, soixante-cinq ans, et Joseph Laverge, trente-quatre ans.

Le sauvetage a été aussitôt organisé et Laverge a été retiré vivant, mais grièvement blessé.

On poursuit le sauvetage de Bony, mais sans grand espoir de le mener à bien.

## Une affaire d'espionnage

Berlin, 20 mars. — A la suite de l'arrestation sur territoire badois d'un sujet allemand habitant Bâle et soupçonné d'espionnage, des agents de la police badoise firent à Bâle même une enquête, y procédèrent à des auditions. Les noms de témoins et des procès-verbaux.

Le gouvernement fédéral suisse a adressé à l'office impérial des affaires étrangères à Berlin une protestation contre cette violation du territoire de la Confédération.

## Un train arrêté par des paysans

Athènes, 20 mars. — Cinq cents paysans ont tenté d'arrêter un train à une station près de Larissa ; ils ont cassé les vitres des wagons.

La troupe est intervenue et a fait feu ; il y a eu cinq tués et une quinzaine de blessés. Les autres paysans se sont dispersés ; une centaine d'entre eux se sont dirigés vers Larissa où ils se sont livrés à une démonstration d'insultes. Les cavaliers les ont dispersés. D'autres officiers ont reçu des contusions. L'ordre a été promptement rétabli.

Une réunion tenue après ces incidents, à Larissa, s'est passée dans un ordre complet.

## Un industriel tué

Aulun, 20 mars. — M. Bouchoux, industriel, âgé de 65 ans, était occupé dans son usine lorsqu'une planche violemment projetée par l'outilage mécanique est venue le frapper au bas-ventre.

Transporté sans connaissance à son domicile, le blessé a succombé peu de temps après.

## LA CRISE GRECQUE

Athènes, 20 mars. — Le premier ministre a conféré avec MM. Théotokis et Rialis, au sujet de nombreuses difficultés pendantes.

Le ministre des cultes a conféré également avec le colonel Zorbas, auquel il a promis d'exaucer les vœux de la Ligue militaire.

LA LIGUE MILITAIRE

Athènes, 20 mars. — Plus de deux cents

## Le sauvetage des sous-marins

Rochefort, 20 mars. — Ce soir, dans le port de Rochefort, un ouvrier de l'arsenal nommé Fougeroux, a expérimenté, en présence du préfet maritime, un appareil de sauvetage pour sous-marins.

Les expériences ont été faites avec un sous-marin, seront renouvelées prochainement à Paris devant une commission nommée par le ministre.

## Les cambrioleurs à Lille

En rentrant dimanche vers 9 heures et demie du soir à sa villa « Charles et Berthe », située rue d'Abanis, M. Dubois ne fut pas surpris de constater que pendant son absence des individus avaient mis sa maison au pillage.

Après s'être introduits dans le jardin en se servant d'une échelle pour escalader le mur de clôture, les malfaiteurs étaient allés dans la villa par la porte d'abandonnée dont la clef se trouvait dans la serrure.

Une fois dans la maison, ils fouillèrent tous les meubles et les armoires, jetant le contenu sur le plancher.

Le lit de M. Dubois fut également complètement bouleversé.

En désordre inimaginable régnait dans toutes les pièces de la maison.

Dans leur hâte à s'enfuir les malfaiteurs, d'après les déclarations de M. Dubois, se sont retirés sans rien emporter.

M. Videt, commissaire de permanence a ouvert une enquête.

## Violent incendie à Lambersart

Au moment de mettre sous presse, nous apprenons que les pompiers de Lille sont réquisitionnés pour se rendre à Lambersart, où un violent incendie a éclaté chez M. A. Cauche, épicière, 40 avenue Beaugourt, et en raison de la violence du feu, on redoutait la destruction complète de l'immeuble.

## Un scandale judiciaire

ON ARRETE LE JUGE DE PAIX DE CRUZY-LE-CHATEL

Tonnerre, 20 mars. — A la suite du détournement du titre de cent francs de rente française à Cruzy-le-Châtel, dont nous parlons d'autre part, le juge de paix, inculpé de détournement, a été mis en état d'arrestation ce matin et écroué à la prison de Tonnerre.

Le Parquet perquisitionna cet après-midi à Cruzy-le-Châtel.

Le greffier Lafay a été également arrêté. Le juge de paix a répété qu'il ne voulait pas s'approprier le produit des valeurs, mais qu'il cherchait à avantager son greffier, héritier dans la succession où eut lieu l'apportionnement des scellés.

Le greffier affirme qu'il n'a jamais suggéré une idée pareille au juge de paix.

Ce dernier, qui est infirme et ne peut pas marcher, sera placé en surveillance à l'hôpital.

Cette affaire cause une grande émotion dans le canton de Cruzy-le-Châtel.

Le juge de paix est originaire de La Ferté-sous-Journe.

Il est âgé de 43 ans. Il était juge de paix depuis 1902.

## Les troubles de La Guadeloupe

Pointe-à-Pitre, 20 mars. — L'entrevue civil du maire de Pointe-à-Pitre a eu lieu sans incident, après l'autopsie.

Lors de l'écroulement, des personnes qui se trouvaient dans une maison en face de la Caserne ont été blessées.

La mairie a été transformée en ambulance. Le capitaine de gendarmerie fut sur les lieux et assura l'ordre.

## LES DRAMES DE LA MINE

Clermont-Ferrand, 20 mars. — Un éboulement s'est produit hier soir aux mines de Messix (Puy-de-Dôme).

Deux ouvriers ont été ensevelis : Claude Bony, soixante-cinq ans, et Joseph Laverge, trente-quatre ans.

Le sauvetage a été aussitôt organisé et Laverge a été retiré vivant, mais grièvement blessé.

On poursuit le sauvetage de Bony, mais sans grand espoir de le mener à bien.

## Une affaire d'espionnage

Berlin, 20 mars. — A la suite de l'arrestation sur territoire badois d'un sujet allemand habitant Bâle et soupçonné d'espionnage, des agents de la police badoise firent à Bâle même une enquête, y procédèrent à des auditions. Les noms de témoins et des procès-verbaux.

Le gouvernement fédéral suisse a adressé à l'office impérial des affaires étrangères à Berlin une protestation contre cette violation du territoire de la Confédération.

## Un train arrêté par des paysans

Athènes, 20 mars. — Cinq cents paysans ont tenté d'arrêter un train à une station près de Larissa ; ils ont cassé les vitres des wagons.

La troupe est intervenue et a fait feu ; il y a eu cinq tués et une quinzaine de blessés. Les autres paysans se sont dispersés ; une centaine d'entre eux se sont dirigés vers Larissa où ils se sont livrés à une démonstration d'insultes. Les cavaliers les ont dispersés. D'autres officiers ont reçu des contusions. L'ordre a été promptement rétabli.

Une réunion tenue après ces incidents, à Larissa, s'est passée dans un ordre complet.

## Un industriel tué

Aulun, 20 mars. — M. Bouchoux, industriel, âgé de 65 ans, était occupé dans son usine lorsqu'une planche violemment projetée par l'outilage mécanique est venue le frapper au bas-ventre.

Transporté sans connaissance à son domicile, le blessé a succombé peu de temps après.

## LA CRISE GRECQUE

Athènes, 20 mars. — Le premier ministre a conféré avec MM. Théotokis et Rialis, au sujet de nombreuses difficultés pendantes.

Le ministre des cultes a conféré également avec le colonel Zorbas, auquel il a promis d'exaucer les vœux de la Ligue militaire.

LA LIGUE MILITAIRE

Athènes, 20 mars. — Plus de deux cents

## Le sauvetage des sous-marins

Rochefort, 20 mars. — Ce soir, dans le port de Rochefort, un ouvrier de l'arsenal nommé Fougeroux, a expérimenté, en présence du préfet maritime, un appareil de sauvetage pour sous-marins.

Les expériences ont été faites avec un sous-marin, seront renouvelées prochainement à Paris devant une commission nommée par le ministre.

## Les cambrioleurs à Lille

En rentrant dimanche vers 9 heures et demie du soir à sa villa « Charles et Berthe », située rue d'Abanis, M. Dubois ne fut pas surpris de constater que pendant son absence des individus avaient mis sa maison au pillage.</